

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal  
**Séance du 05 juillet 2012 à 20 heures 30.**

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : MOREAU Denis (Maire), FREY Lucette (2<sup>ème</sup> Adjoint), GAY Williams (1<sup>er</sup> Adjoint), BOSSU Didier, GUIGNAT Isabelle, JACQUEMARD Fabien, JEANNIN Jean-Philippe, TARBY Alexandra.

Absents excusés : MAITREJEAN Hubert, REVERDY Laurent.

Absent :

Secrétaire de séance : FREY Lucette

Convocation : 28/06/2012

Affichage : 28/06/2012

Votants : 08

- Approbation à l'unanimité du CR du CM du 23/05/2012.

### ORDRE DU JOUR

Le maire demande de rajouter à l'ordre du jour en point 4 la tarification pour les ventes d'herbes sur pied (fin 2011)

#### **1°) MODIFICATION CADASTRALE VALEMPOULIERE – LE PASQUIER:**

Régularisation d'un arrêté préfectoral de 1846 non concrétisé sur le cadastre. En 1998 la commune de Valempoulière avait déjà sollicité l'intervention du cabinet Colin géomètre pour une reprise du barrage avec les services du cadastre.

Le CM après explication et lecture du tracé établi le 23-03-2012 par les services du cadastre et en commun accord avec Valempoulière, entérine à l'unanimité les limites réelles telles que définies sur le nouveau plan cadastral rectifié.

#### **2°) REPRISE DE L'ACTIF SUITE DISSOLUTION DU SICBA:**

L'excédent cumulé d'investissement s'élève à 34 313,76 € correspondant à un trop versé sur participations des communes adhérentes.

La quote part, revenant à la commune, est de 4 146,48 €

Accord à l'unanimité

#### **3°) RENOUELEMENT CONTRAT POSTE DE SECRETAIRE DE MAIRIE:**

Compte tenu du travail effectué et de la bonne adaptation de Mr Barthaud au sein de notre commune, le Maire propose le renouvellement du contrat et demande au CM de confirmer (à l'unanimité).

Rappel aux habitants et usagers de la mairie de respecter les horaires d'ouverture du secrétariat.

#### **4°) VENTE D'HERBES SUR PIED:**

Le CM décide à l'unanimité de reconduire les tarifs pour un montant de 160 € par an. (Contrat sur 3 ans)

#### **5°) POINT EN COURS ET COMPTE RENDU COMMISSION BOIS DU 13-06-2012:**

- Précision de l'article 4 concernant la sortie des bois : façonnage, billonage, bois fendu bord de route ou chemin pour le 15 avril impérativement, sortie au 30 mai. Dérogation après autorisation de la commission en cas de mauvais temps. Unanimité du CM.
- Point à temps : à traiter en urgence dans l'attente de devis non reçus à ce jour.
- SICTOM bac à verre : attente avis de l'entreprise si possibilité de déplacer le bac sur l'arrière droit de la mairie.
- Abri bus : 2 solutions, construction bois ou abris métal sur catalogue. Après débat, le CM, pour déterminer l'emplacement et le choix, demande au préalable l'avis du Conseil Général qui gère l'organisation des transports scolaires et subventionne à 50% les équipements.

#### **6°) DIVERS:**

- Le secrétariat sera fermé du 9 au 21 juillet.
- Réfection chemin rural, tronçon sortie rue du moulin / Vannoz. 2 devis ont été présentés par F. Jacquemard : Entreprise JM Dole et Binetruy.  
Le CM approuve la réfection du chemin (7 voix pour) et décide de retenir la proposition de l'entreprise Binetruy moins disant avec option groise pour 3 889,60 € HT et curage des fossé pour 501 € HT.
- Ouverture du magasin Jur'à cheval le 23 juin avec décharge envers la commune dans l'attente de la commission de sécurité.
- Raccordement de la mairie à la station d'épuration.
- Eglise : vente du vieux fourneau pour 70 € suite parution sur le bon coin.

- Réflexion sur le devenir de la moto-pompe entreposé dans le garage. Proposition dépôt dans un musée de pompiers ou exposition dans la commune.
- Demande de subventions extérieures :
  - Association escrime de Champagnole : 1 pour 2 abstentions 5 contres.
  - Jeunesse en plein air du Jura : 2 abstentions 6 contre.

La séance est levée à 23 H 30

Vu par Nous, Maire de la Commune de LE PASQUIER pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 août 1884.

Le Maire,  
Denis MOREAU